



DISPOSITIF DE SECURITE ET D'INTERVENTION

RALLYE – RADE MAREE

1. ORGANISATEUR :

- **Nom, prénom ou raison sociale** : Association Rade Marée

- **Représentant légal** (pour les personnes morales) : Monsieur Samy GUELMAN

- **Domicile ou siège social** :

Association Rade Marée
Port du Moulin Blanc
297 rue Eugène Berest – 29200 BREST
Tel : 02 57 52 04 31
Mob : 06 86 26 73 95
Mail : rademareebrest@gmail.com

- **Responsable direct désigné de la manifestation** (nom et qualité) :

Monsieur Samy GUELMAN, président de l'Association Rade Marée

- Adresse postale, adresse internet, numéro de téléphone (fixe, portable, GSM ou satellite) ou de télécopie ou canal VHF et nom du navire **où l'organisateur**, ou le responsable direct, **peut être joint en permanence avant et pendant la manifestation** :

Samy GUELMAN
Président Rade Marée/ Coordinateur mer
06 86 26 73 95

Antoine ROGER
Coordinateur mer
06 46 68 07 33

Elise COLAS
Coordinatrice terre
06 27 24 94 75

Mathieu RETY
Coordinateur terre
06 31 13 14 99

2. MANIFESTATION :

L'organisateur soussigné déclare son intention d'organiser la manifestation nautique suivante :

- **Nom et type de la manifestation** :

Festival Rade Marée

26 mai 2018

Avec la collaboration de l'UNB.

- **Nombre de participants** : 350 personnes

- Date et horaire de début et de fin de la manifestation :

Samedi 26 mai 2018 de 14heures à 17heures.

Le parcours de navigation du Rallye sera en ligne le vendredi 25 mai 2018.

Celui-ci prendra en compte les conditions météorologiques du samedi 26 mai.

La navigation se déroulera en rade de Brest entre le port du moulin blanc et le port du château.

Les écoles de voile et les particuliers évolueront sur un parcours côtier (Rallye) à adapter en fonction de la marée, de la direction du vent, des conditions météorologiques et de l'encombrement du plan d'eau.

Leur itinéraire exploitera donc l'ensemble des possibilités de la rade de Brest.

3. NAVIRES OU EMBARCATIONS PARTICIPANTS :

Les embarcations participant à la manifestation doivent pouvoir pratiquer la navigation envisagée.

- Bateau à moteur
- Habitable
- Diam 24
- Catamaran
- Dériveur (laser 2000/solo...)
- Optimist
- Planche à voile
- Canoe kayak

4. MOYENS DE SURVEILLANCE :

- **Description des moyens assurant la surveillance** au cours de la manifestation (nombre, type, nom, équipement, zone de navigation, nombre de personnes à bord) :

Toutes les embarcations sont armées par deux personnes au minimum.

Les bateaux à moteur du dispositif de surveillance et d'organisation sont sous pavillon rouge.

5. DESCRIPTION DES MOYENS DE LIAISON

Pour l'ensemble du dispositif : CANAL VHF : N° 72

Coordonnées téléphoniques :

Mr Antoine ROGER, Coordinateur mer : 06 46 68 07 33

Mr Samy GUELMAN, coordinateur mer : 06 86 26 73 95

1. INCIDENT ou ACCIDENT CONSTATE – ACTION TEMOIN

Concurrent, bénévole ou témoins d'incident alerte sur la VHF

:

« **SECURITE, SECURITE, SECURITE** »

* « **N° de voile** » ou identification du voilier « nom ».

* « **Code Vert, Orange, Rouge** » ou bien « **Homme à la Mer** »

* « **Point remarquable** ».

VHF CANAL : 72



Incident matériel ne mettant pas en péril la vie des occupants.



Atteinte aux personnes, blessure nécessitant l'intervention d'un médecin.



Situation critique, incident matériel mettant en péril la vie des occupants ou blessure grave nécessitant l'intervention urgente d'un médecin

2. PRISE EN CHARGE - ACTION SECU G

Le pilote ou l'équipier du zodiac « **SECU G** » confirme la nature de l'incident ou de l'accident par VHF au comité puis effectue les actions suivantes en fonction du code d'alerte :

CODE VERT

Le zodiac SECU G porte assistance au voilier en difficulté si un remorquage est nécessaire, à la demande du skipper, il effectue le remorquage.

CODE ORANGE

Le zodiac SECU G porte assistance au voilier en difficulté. La blessure de l'équipier ne nécessite pas une prise en charge immédiate par un médecin urgentiste. Le blessé est alors rapatrié au plus vite vers le port du Moulin Blanc pour une prise en charge médicale.

CODE ROUGE

Le zodiac « SECU G » porte assistance au voilier en difficulté. La blessure de l'équipier nécessite une prise en charge immédiate par un médecin urgentiste.

- Le pilote effectue un bref C/R de l'état du blessé à l'équipe d'organisation.
- Le blessé est alors rapatrié au plus vite vers le **port du Moulin Blanc Ponton F.**

Nota : le point de rapatriement du blessé peut être modifié à la diligence de l'organisateur.

3. PREVENIR LES SECOURS – ACTION PRO

Si l'organisateur doit prévenir les secours, l'appel VHF s'effectue sur le canal 16 CROSS CORSEN de la façon suivante :

« **PAN PAN PAN**

Ici l'organisateur de Rade Marée

Signale un blessé sur zone de rallye prêt du point/lieu xxxx

PAN PAN PAN »

Ou par téléphone au 196

- Indiquer la nature de l'accident
- Signaler la prise en charge du blessé par le zodiac SECU G
- Signaler le point de débarquement du blessé **Port du Moulin Blanc Ponton F.**
- Signaler la prise en charge effective du blessé
- PC COURSE A TERRE

- Tel Responsable du site Rade Marée : 06 86 26 73 95